

PRESSE

Inauguration de la voie verte Saône- Montfaucon- Morre 2026



Inauguration de la voie verte Saône–Montfaucon–Morre : 3,3 km de liaison douce



Grand Besançon Métropole poursuit la construction de son réseau cyclable conformément aux priorités du schéma directeur cyclable (réactualisé en 2023), qui vise à répondre aux nouveaux besoins de déplacement à vélo et à organiser les futures voies cyclables du territoire.

Une nouvelle voie verte de **3,3 km** vient d'être aménagée le long de la RD464 et de la RD104, reliant **Saône, Morre** et **Montfaucon**. Destinée aux piétons et aux cyclistes, cette voie bidirectionnelle est séparée de la chaussée par une bordure. Il ne faut désormais que 15 minutes à vélo pour relier le centre de Montfaucon au centre de Saône !



Chiffres clefs

- **3,3 km** de voie verte
- **15 minutes** à vélo entre les centres de Montfaucon et de Saône
- **15 propriétaires** concernés par des acquisitions foncières
- Budget cyclable 2026 de GBM : **3 M€**



Le projet en détail

Un aménagement soigné

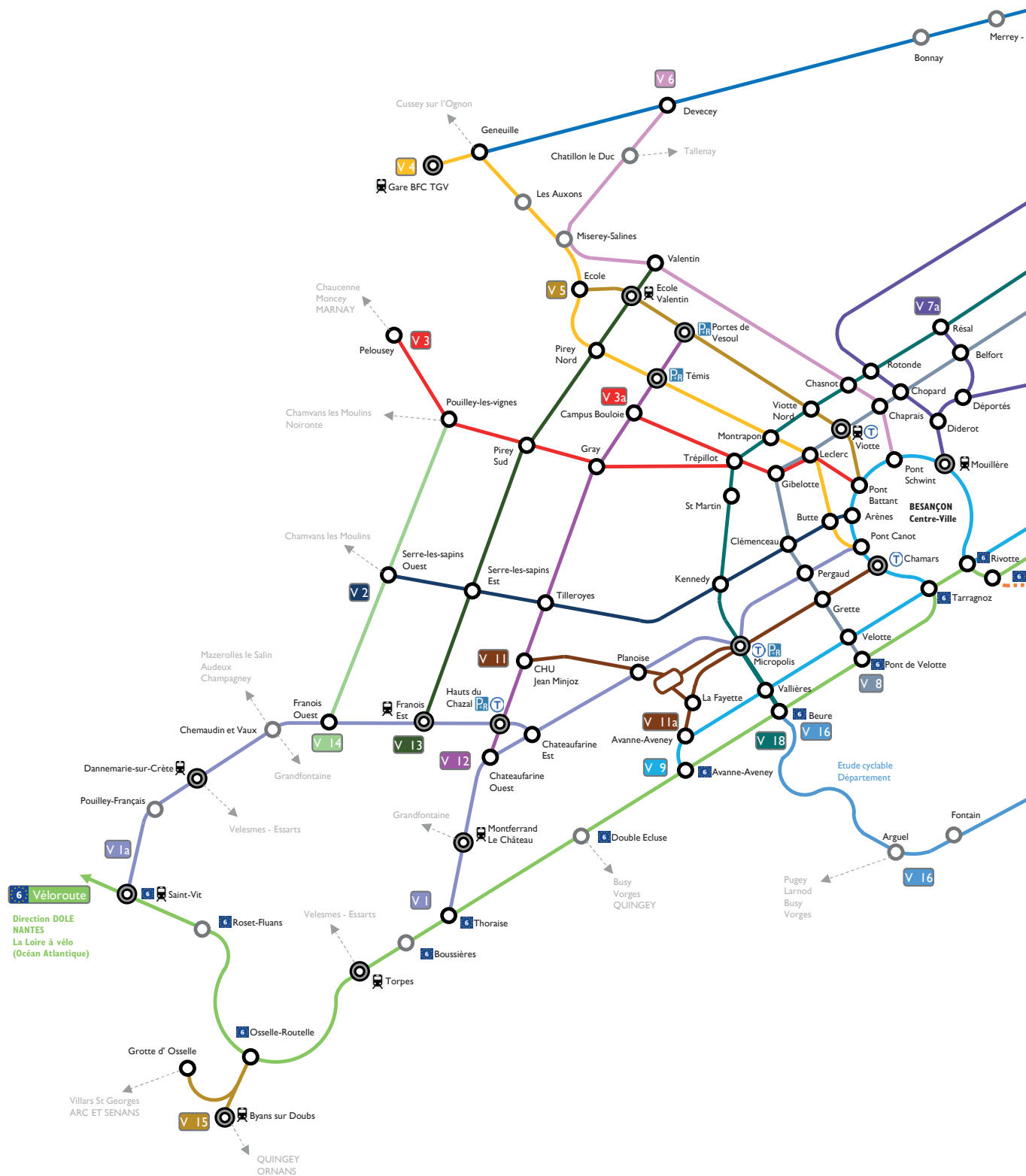
- Voie verte bidirectionnelle, séparée de la chaussée par une bordure, ouverte aux piétons et cyclistes.
- Passerelle construite pour préserver le ruisseau de la zone humide, conformément à une convention entre Grand Besançon Métropole et le Syndicat du Marais de Saône.
- Enedis a profité des travaux pour enfouir les lignes à haute tension du secteur.

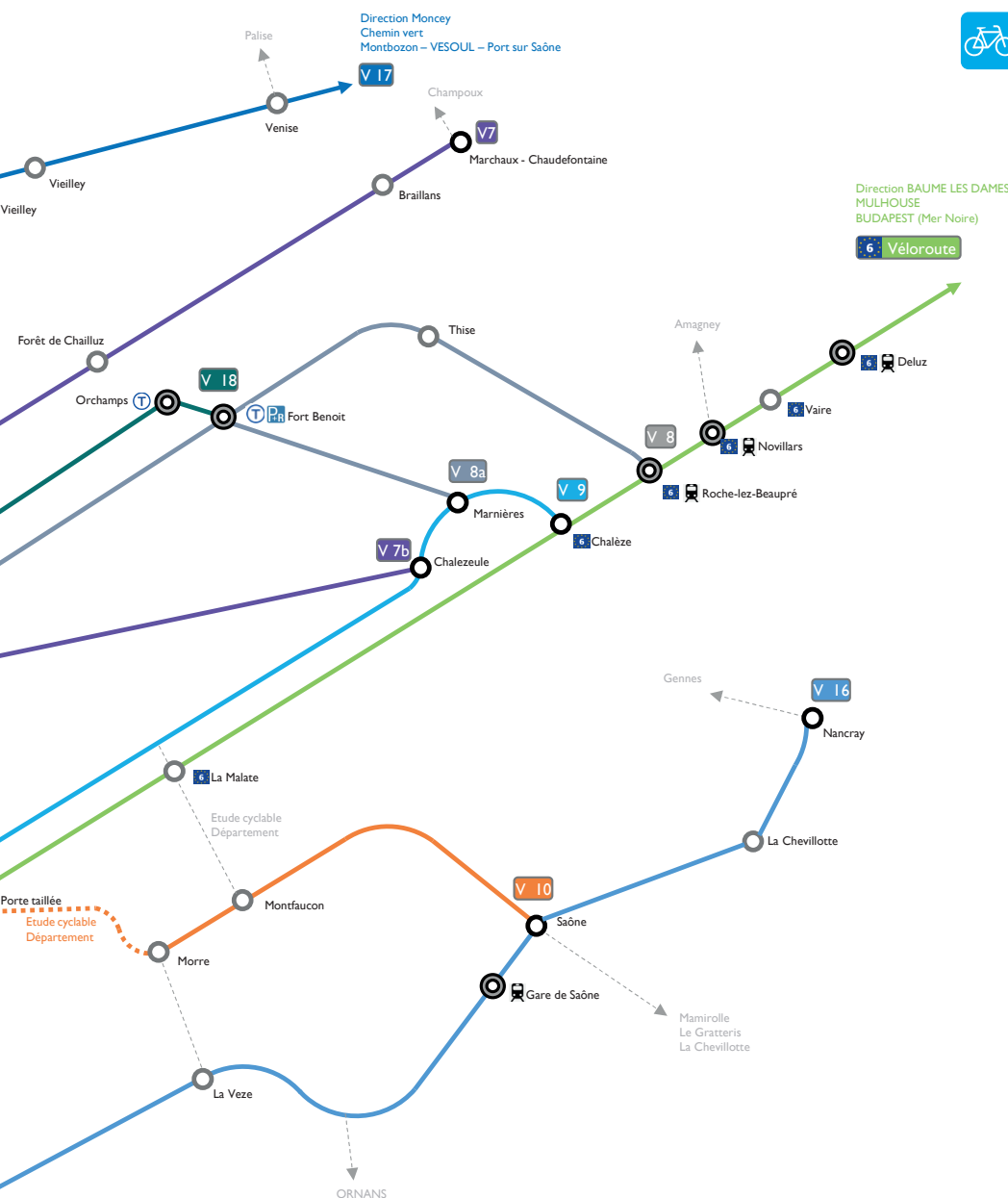
Calendrier et études

- Maître d'ouvrage : Grand Besançon Métropole
- Travaux engagés en octobre 2025, achevés à l'été 2026
- En amont : études environnementales (faune, flore) et études géotechniques



Schéma directeur cyclable 19 itinéraires structurants





Une liaison douce en développement entre Besançon et le plateau

- Voie verte souhaitée de longue date par les élus du Plateau ; elle sécurise les déplacements des piétons et cyclistes entre Besançon et le Plateau via Morre.

- Premier tronçon de l'itinéraire **V10** du schéma directeur cyclable de GBM.

- Un second tronçon (côte de Morre), pour relier le premier à Besançon, inscrit au schéma directeur cyclable du Département du Doubs, est à l'étude par les services du Conseil départemental.

- Connexion avec l'itinéraire **V16** entre Beure et Nancray : poursuite du parcours vers Nancray d'un côté, vers La Vèze et Fontain de l'autre, jusqu'à Beure.

- À l'ouest du Plateau : demi-chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) en cours entre Beure et Arguel (axe 16), avec alternat par feux sur la RD141 — objectif : supprimer les croisements difficiles avec les cars et sécuriser les déplacements à vélo.

V1 Numéro d'itinéraire cyclable

⊙ Nœud multimodal (Train, tram, P+R, vélo)

○ Nœud cyclable

● Commune desservie / desserte locale

-----> Connexion réseau cyclable secondaire périurbain

Schéma directeur cyclable

Grand Besançon Métropole

Schéma cyclable

- Réalisé
- A améliorer
- En projet
- Axe principal
- Axe secondaire
- Axe local

Gare

- Gare TGV
- Gare TER

Voie ferrée

- LGV
- Voie ferrée principale

Réseau routier

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire

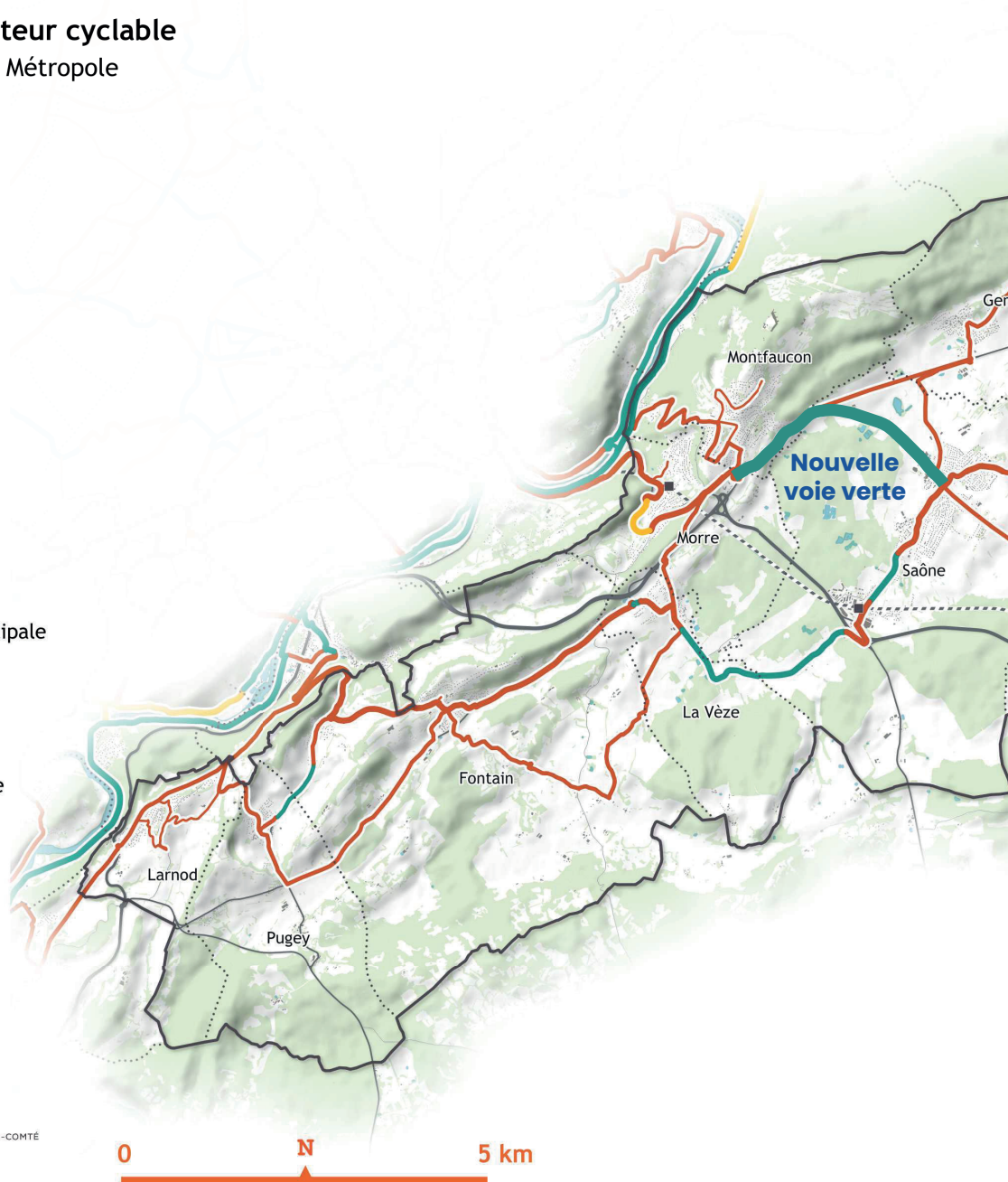
Occupation du sol

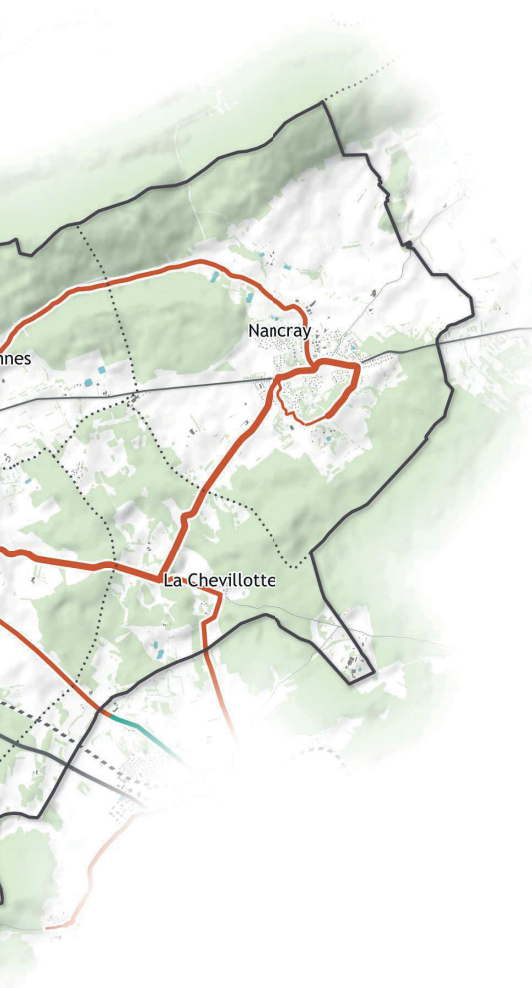
- Tache urbaine
- Végétation
- Hydrographie
- Forêt



AGENCE D'URBANISME
GRAND BESANÇON MÉTROPOLITAINE

AUDAB
Sources: IGN BD Topo, GBM





Partenariats et financement

Projet conduit par Grand Besançon
Métropole, pour un coût total de **1,4 M €**.

Partenaires	Montant
État (fonds vert)	117 000 €
Département du Doubs	100 000 €
Union européenne (FEDER)	500 000 €
Grand Besançon Métropole	683 000 €



La politique cyclable de GBM en 2026

Projets cyclables réalisés en 2026

- Saint-Vit : voie verte rue de la Faucine
- Roche-lez-Beaupré : rue de Beaupré

Projets à réaliser en 2026

- Finitions de la voie cyclable RD70 entre Pirey et Pouilley-les-Vignes
- Piste bidirectionnelle RD11 (1^{ère} phase entre rue de Chemaudin et Franois centre)
- Premiers travaux sur la RD70 entre le Centre Croppet et Tilleroyes
- Voie verte rue Lafayette entre rue des Causses et la piscine (1^{ère} phase)

